

Présents :

Elèves élus	Présent(e)	Absent(e)	Adultes
Antoine ABADIE	x		M. LE BIHAN
Clément JULIOT	x		Mme LAREYNIÉ
Lola PHILIPPE	x		M. LEMAÎTRE
Elise DENDIN	x		Mme SALMON
Soraya KEBLI	x		
Léa BOURGUIGNON	x		
Lukas BEAUSSIEU	x		
Madeleine POUPARD-EDELINÉ		x	
Hendrix GOSSELIN	x		
Franzy LEROUGET		x	
Tom LEPREVOST	x		
Lucas GOUGEON	x		

Introduction de la séance

M. LE BIHAN distribue une carte nominative pour chaque élève élu au CVC.

Présentation de l'ordre du jour par M. LE BIHAN

I/ Règlement intérieur du CVC

I.1 Fréquence des réunions

Les élèves décident au consensus de réunir le conseil 1 fois par semaine.

I.2 Election du vice-président

Les élèves souhaitent tous exercer au moins une fois un mandat. Ils décident de nommer 2 vice-présidents sous la forme d'un binôme garçon/fille. Un tirage au sort sera effectué toutes les trois semaines pour remplacer le binôme précédent.

I.3 Présentation des points du jour en réunion

Les vice-présidents présenteront les points du jour à chaque début de réunion.

I.4 Secrétaire de séance et prise de parole

Un élève sera nommé avant chaque séance pour assurer le secrétariat de séance. Un autre sera nommé pour distribuer la parole.

I.5 Prise de décision

Les élèves décident qu'une décision sera actée si le quorum est atteint, soit 7 élèves (6+1)

Fin de séance. La suite de l'ordre du jour est reportée au 09/01/2017